

ble du conduit auditif, l'épingle préparée est glissée doucement et à plat sur la paroi inférieure (qui est la plus longue) du conduit, de façon à l'insinuer entre cette dernière et le corps étranger ; cela fait, et ayant eu le soin de bien remarquer, au moment de l'introduction, le plan du crochet et sa position, on lui imprime un moment de mouvement de rotation, équivalent à un quart de cercle, de façon à avoir, autant que possible, la certitude que la pointe du crochet corresponde au centre du corps étranger, autrement dit à l'axe du conduit auditif. Enfin, la pointe du crochet étant ainsi bien fixée sur le milieu du corps étranger, on retire le tout en exerçant une traction lente et méthodique.

La plupart des corps étrangers solides sont justiciables de ce procédé ; il n'y a guère d'exception que pour ceux d'un très-petit volume, pour lesquels le cure-oreille peut suffire. (*Bull. de Thérap.*)

—
CONDUITE A TENIR DANS UN ACCIDENT CHLOROFORMIQUE.— Dans un remarquable mémoire publié dans le *Journal de thérapeutique*, sur l'anesthésie obstétricale, M. le docteur Campbell a exposé de la manière suivante, et que nous croyons devoir nous empresser de reproduire, un moyen peu connu et peu employé de remédier aux accidents dus à l'inhalation de chloroforme.

Syncope par anémie cérébrale.—Je crois que l'opinion la plus accréditée aujourd'hui sur la nature des accidents qui suivent l'abus du chloroforme est celle donnée par les professeurs Claude Bernard et Gubler, qui rapportent à l'anémie cérébrale cette sorte de syncope qui laisse mourir les animaux tués par le chloroforme. Je me sens d'autant plus entraîné à adopter cette opinion, indépendamment de la haute autorité que lui imprime son origine même, qu'une fois dans ma vie professionnelle j'ai assisté à une grande opération chirurgicale pendant laquelle un accident formidable, dû au chloroforme mal administré, a failli coûter la vie à la malade, qui n'a été sauvée que par la mise à exécution immédiate d'une pratique fondée sur ce fait de la syncope due à l'anémie cérébrale.

Pratique de l'inversion.—Cette pratique consiste à faire immédiatement, et sans hésiter, l'inversion complète, tête en bas et pieds en l'air, de la personne chloroformée. La dame qui fait l'objet de cette observation intéressante fut ainsi maintenue, tête en bas, la langue tirée hors la bouche au moyen d'une érigne, et les pieds en l'air, pendant plus de quinze minutes, et ce ne fut qu'au bout de ce temps, qui nous parut un siècle, que l'état cérébral fortement modifié par cette congestion artificielle et mécanique, permit au cœur de reprendre son action normale, qui paraissait avoir complètement disparu sous l'influence d'une anesthésie longue et mal surveillée.

Cette position invertie de la malade n'a-t-elle pas, en même temps qu'elle hyperémiait le cerveau, favorisé la descente, hors des voies